

Panorama de Mayotte

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Mamoudzou
Superficie	375 km ²
Situation géographique	Océan Indien, Paris à 8 500 km, La Réunion à 1 500 km, Madagascar à 250 km
Langues parlées	Français, Shimaoré, Shibushi et langues comoriennes
Monnaie	Euro
Statut	Département et région d'outre-mer depuis le 31 mars 2011
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au CESE
Représentation de l'Etat	Préfet

Des origines plurielles et un attachement de longue date à la France

Située à l'entrée Nord du canal du Mozambique, l'île de Mayotte est depuis des siècles un carrefour d'échanges maritimes entre l'Europe et l'océan Indien.

Selon les recherches archéologiques et linguistiques les plus récentes, les premiers peuplements, qui dateraient du 8^e siècle, seraient des civilisations à la fois bantoue venue de la côte Est-africaine et austronésienne (ou proto-malgache) venue d'Indonésie. Au 9^e siècle, l'arrivée dans l'archipel des Comores de marchands arabopersans va générer un bouleversement dans l'organisation sociale : le système tribal et matrilineaire, hérité des origines africaines, laisse place à une organisation reposant sur le sultanat et les principes de l'Islam.

Considérée avant tout comme un port d'escale, Mayotte ne commence à présenter un intérêt pour les français qu'à la suite de leur perte d'influence sur l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice) en 1814. L'histoire de Mayotte française a débuté au 19^e siècle lorsque le dernier sultan de Mayotte cède l'île au commandant Passot le 25 avril 1841. La prise de possession officielle de Mayotte par les Français se fera en juin 1843 avec la ratification du Traité de cession de Mayotte. Cette dernière est alors érigée en colonie française. De 1880 à 1912, la France établit un protectorat sur les autres îles de l'archipel des Comores, devenues Territoire d'Outre-mer (TOM) en 1946.

Une marche achevée vers la départementalisation

A l'inverse des autres îles de l'archipel des Comores qui ont réclamé leur indépendance dès les années 1950, Mayotte a affirmé à de nombreuses reprises son attachement à la France. En 1974, à la veille de l'indépendance des Comores (obtenue en 1975), la population refuse à plus de 60 % le détachement de la métropole. Elle confirmera ce choix à l'occasion du référendum d'autodétermination, en approuvant en 1976 à 99,4 % son maintien au sein de la République française en tant que TOM.

En 2001, Mayotte devient une collectivité départementale et, le 29 mars 2009, la population s'est exprimée à 95,2 % en faveur de la transformation de Mayotte en Département et Région d'Outre-mer (DROM). Le 31 mars 2011, la collectivité départementale de Mayotte devient le 101^e département français (5^e département d'Outre-mer) et exerce désormais les compétences dévolues aux départements et régions d'Outre-mer.

Outre la révision de l'état-civil et la réforme de la justice, cette évolution institutionnelle s'accompagne d'un alignement progressif du SMIG et des prestations sociales sur les niveaux hexagonaux, d'une réforme de la fiscalité et de la création d'un fonds mahorais de développement économique, social et culturel (FMDESC) qui remplacera l'actuel fonds mahorais de développement.

La France a demandé à l'Union européenne, comme cela était prévu à l'issue du processus de départementalisation, l'accession de Mayotte -qui fait actuellement partie des Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM)- au statut de Région ultrapériphérique (RUP). Ainsi, le conseil européen réunissant les 27 chefs de gouvernement des pays membres s'est exprimé le 11 juillet 2012 en faveur de cette accession à partir de 2014.

UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE EN COURS

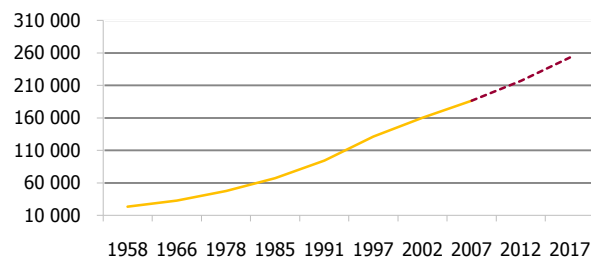
En moins de trente ans, la population mahoraise a été multipliée par quatre. Sur la base du recensement de 2007, la population de l'île était estimée à 210 000 habitants en 2009. Les deux tiers de celle-ci ont moins de 30 ans. Cet important accroissement, qui s'explique à la fois par une natalité très élevée, une faible mortalité et une immigration marquée, est en repli depuis 1997. Néanmoins, le taux de croissance annuel moyen de la population (+3,1 %), mesuré entre 2002 et 2007, reste supérieur à celui de La Réunion (+1,4 %) ou des Comores (+2,7 %). Le solde migratoire, tel qu'il résulte des opérations de recensements, largement positif entre 1997 et 2002, est, selon les dernières statistiques disponibles, devenu négatif sur la période 2002-2007. La densité de population (511 habitants par km²) est, après celle de Maurice (923 habitants par km²), la plus forte de la région. La part de la population de nationalité étrangère atteint 40,7 % en juillet 2007 dont environ un tiers est né à Mayotte.

Indicateurs démographiques	Mayotte	France ⁽¹⁾
Population (2007)	186 452	65,4
Part des moins de 20 ans (% , 2007)	54,3	25
Part des 20-59 ans (% , 2007)	42,0	52
Part des 60 ans ou plus (% , 2007)	3,7	23
Densité de population (hab. /km ² , 2007)	511	102,7 ⁽²⁾
Taux croissance annuel moy. de la pop. (% , 2002-2007)	3,1	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (pour 1 000 hab., 2007)	41,2	12,7
Taux de mortalité (pour 1 000 hab., 2007)	3,1	8,5
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2007)	13,5	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2007)	5,0	2,0 ⁽⁴⁾
Espérance de vie des femmes à la naissance (Année, 2007)	73,0	84,8
Espérance de vie des hommes à la naissance (Année, 2007)	73,0	78,2

(1) Bilan démographique de l'Insee 2011 ; (2) Densité de la population française en 2010 ; (3) Entre 2002 et 2012 ; (4) ICF en 2009

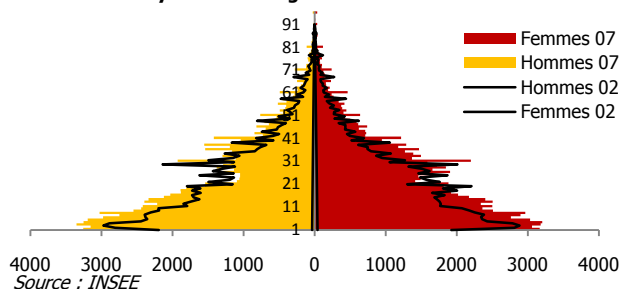
Source : INSEE

Population à l'horizon 2017



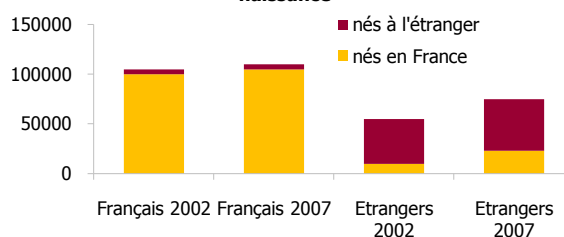
Source : INSEE

Pyramide des âges en 2002 et 2007



Source : INSEE

Population selon la nationalité et le lieu de naissance



Source : INSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Principaux indicateurs économiques	Mayotte	France
PIB (milliards d'euros courants, 2009)	1,4 ⁽¹⁾	1 885,8
Taux de croissance du PIB (% , euros constants, 2009)	11,0 ⁽¹⁾	-3,1
PIB par habitant (euros courants, 2009)	6 575 ⁽¹⁾	29 247,0
Taux de dépendance ⁽²⁾ aux importations (% , 2009)	26,1	25,0
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2009)	34,1	-
Dettes des collectivités (% du PIB, 2009)	9,8	8,2

(1) Estimations Cerom, en euros courants ; (2) (imports)/(PIB) ; (3) Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht

Sources : Insee, Douanes, Pôle Emploi, Cerom, AFD, Trésorerie générale, Région, Département

En 2009, le produit intérieur brut s'élève à 1 396 millions d'euros. Il a progressé en moyenne de 11 % par an entre 2005 et 2009. Le secteur institutionnel des administrations publiques est le principal contributeur à la création de richesse à Mayotte, sa valeur ajoutée représentant un peu plus de la moitié du PIB (50,5 %, en hausse de 1,5 point comparé à 2005). La part des entreprises est en recul de 2 points (22,6 % en 2009) tandis que celle des ménages (entreprises individuelles comprises) est en légère hausse (de 26 % en 2005 à 26,9 % en 2009). Cependant, ces

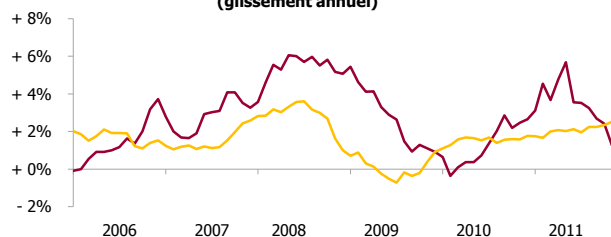
deux secteurs institutionnels contribuent à la croissance et leurs valeurs ajoutées connaissent une progression dynamique entre 2005 et 2009. La consommation demeure le principal moteur de l'économie mahoraise.

Malgré cette croissance très dynamique sur la période 2005-2009, le PIB par habitant reste quatre fois inférieur à celui de la France. Il est plus de huit fois supérieur à celui des Comores.

Des prix volatiles

L'indice des prix à la consommation de Mayotte est plus volatil que celui de la France. Le développement économique de l'île et l'élévation du niveau de vie ont en partie pour effet d'accroître la demande de biens. Celle-ci, associée aux coûts élevés d'acheminement et à l'augmentation des cours mondiaux des matières premières et des hydrocarbures, sont autant de facteurs contribuant à la croissance du niveau général des prix. La variation des prix des services et de l'énergie contribue le plus à l'évolution de l'IPC.

Indice général des prix à la consommation (glissement annuel)



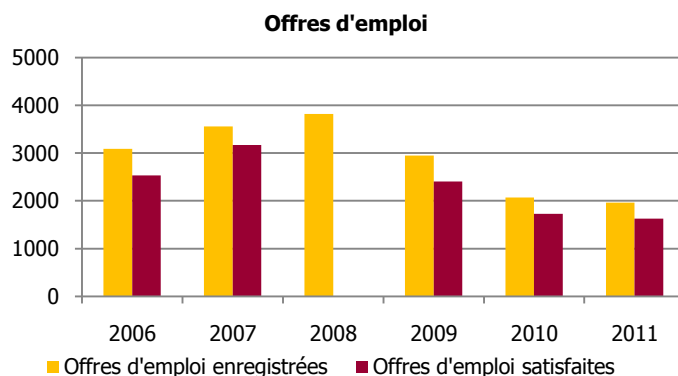
Source : INSEE

Un marché du travail marqué par la transition vers une économie de services

L'emploi est marqué par la mutation de l'île vers une économie de services. Les emplois du secteur tertiaire progressent plus rapidement que ceux des secteurs primaire et secondaire. Les administrations publiques constituent le premier employeur (54 % de l'emploi total) et le secteur privé est en pleine expansion. En 2009, le taux de chômage est estimé à 17,6 %. Ce chiffre sous-estime cependant l'ampleur réelle du chômage sur l'île. En effet, les critères de définition du chômage au sens du BIT, génèrent pour Mayotte un très fort « halo » autour du chômage, constitué de 29 300 inactifs souhaitant travailler mais non comptabilisés dans les chômeurs au sens du BIT.

Le chômage est essentiellement dû à l'inadéquation entre les qualifications professionnelles et les besoins du secteur productif.

Emploi	2002	2007	Évol. 07/02 ⁽¹⁾
Emploi total	31 514	37 910	3,8%
Emploi non salarié	7 879	12 889	10,3%
Emploi salarié	23 636	25 021	1,1%
Agriculture	2 127	2 002	-1,2%
Industrie	945	1 251	5,8%
BTP	2 364	2 002	-3,27%
Commerce	3 309	3 002	-1,93%
Services marchands	4 254	3 753	-2,48%
Services non marchands	7 800	9 007	2,92%
Activité liée aux petits boulots	2 836	4 003	7,14%



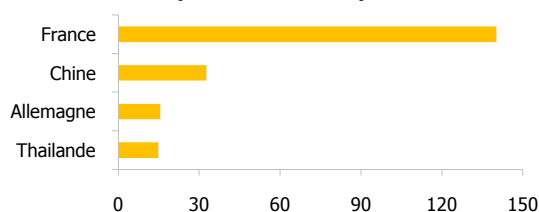
(1) Evolution en moyenne par an

Source : Insee

Une balance commerciale structurellement déficitaire

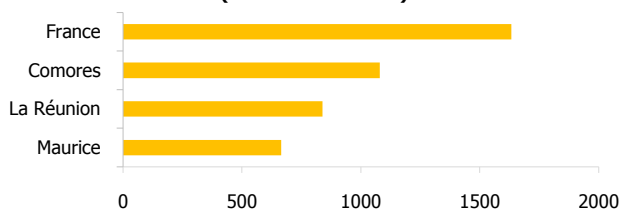
Les échanges commerciaux se caractérisent par une très forte prédominance des importations. Le déficit structurel de la balance commerciale s'accroît d'année en année. Cette tendance s'explique à la fois par la hausse continue des importations liée à l'augmentation du niveau de vie et du taux d'équipement des ménages, et par la faiblesse des exportations dont l'évolution est irrégulière. La France métropolitaine est le principal partenaire commercial tant pour les importations que pour les exportations de produits spécifiquement mahorais. Les Comores sont le deuxième client de Mayotte principalement pour les réexportations de marchandises.

Les principaux fournisseurs en 2011
(en millions d'euros)



Source : Direction régionale des douanes

Les principaux clients en 2011
(en milliers d'euros)



Source : Direction régionale des douanes

Importations en valeur (en milliers d'euros)	2011
Produits alimentaires	92 058
Energie	68 364
Machines et appareils	62 770
Produits chimiques	34 694
Matériel de transport	31 155
Autres	106 520
Total	395 561

Source : Direction régionale des douanes

Exportations en valeur (en milliers d'euros)	2011
Poissons aquacoles	210
Ylang-ylang	65
Réexportations	5 001
Dont : Machines et appareils	1 188
Matériel de transport	2 050
Métaux et ouvrages en métaux	1 225
Autres	6825
Total	12 101

Source : Direction régionale des douanes

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Principaux indicateurs sectoriels	2011	2011/2001 ⁽¹⁾
Importations de ciment (milliers d'euros)	4 750	2,40%
Nombre de demandes de permis de construire	1 271	4,50%
Trafic passager à l'aéroport de Dzaoudzi	289 919	3,60%
Trafic passager au port (croisiéristes)	1 126	-17,10%
Nombre d'établissements (Parc hôtelier)	72	5,80%
Nombres de lits	1 119	10,10%

(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : Comité du tourisme, service des douanes, aviation civile, DEAL, direction du port

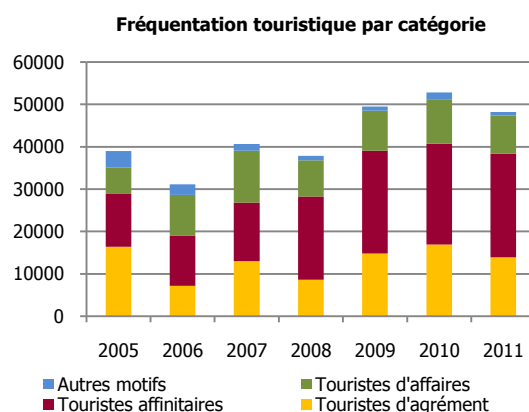
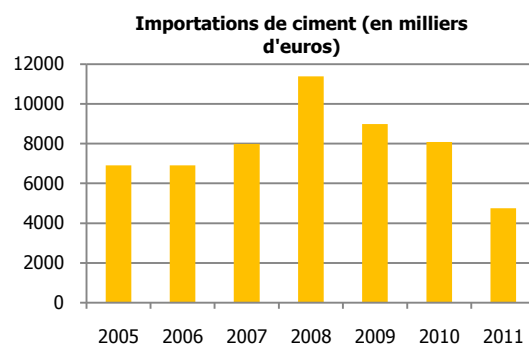
Le tissu économique mahorais est en grande partie constitué de très petites unités (90% des entreprises actives ont moins de 5 salariés). On dénombre environ 500 « grandes entreprises » (i.e. celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 150 000 euros). Les secteurs du commerce, des transports et des services aux particuliers concentrent 58 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises.

Le BTP, un secteur stratégique en repli

Le secteur du BTP a été un des moteurs de l'économie mahoraise au cours des dix dernières années avec une activité portée tant par la commande publique (besoins importants en infrastructures) que privée (croissance démographique et hausse des revenus). Le secteur employait 10 % des effectifs salariés déclarés et représentait près de 16 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises. Depuis 2008, l'activité du BTP s'est sensiblement dégradée sous l'effet du ralentissement de la construction et des ventes de logements et du retard (voire de l'absence) de démarrage des gros chantiers. Avec un niveau très bas de carnets de commandes et l'allongement généralisé des délais de paiement, notamment des collectivités locales, de nombreuses entreprises ont dû réduire leur effectif ou fermer.

Le tourisme, un potentiel à développer

Le tourisme représente en 2010 près de 7 % des entreprises actives de Mayotte et concentre à peine 2 % des effectifs salariés. Malgré le potentiel touristique naturel et culturel de l'île, le tourisme y demeure modeste. Ce secteur pâtit de la faiblesse tant qualitative que quantitative des infrastructures d'accueil auquel s'ajoute le manque de qualifications de la main-d'œuvre. La promotion encore récente de la destination et le coût élevé du transport aérien constituent également des facteurs limitant. Pourtant, le tourisme constitue pour Mayotte l'un des secteurs d'activité présentant un grand potentiel de création de valeur ajoutée et d'emploi. Un Schéma directeur d'aménagement touristique pour Mayotte a été mis au point en 2006, pour atteindre un objectif de 120 000 à 150 000 visiteurs par an à l'horizon 2020, contre 53 000 actuellement. Le comité départemental du tourisme conduit des actions et participe à des événements -régionaux et nationaux- dans le but de promouvoir et vendre la destination de Mayotte.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Cinq établissements bancaires sont installés localement : trois banques commerciales (la Banque française commerciale Océan Indien, la Banque de La Réunion et la Banque Postale) et deux banques mutualistes ou coopératives (BRED-BP et CRCA). L'unique société financière installée localement, la SOREFI, a fermé son agence mahoraise en octobre 2011. D'autres établissements interviennent toutefois directement depuis La Réunion ou la France métropolitaine sans pour autant disposer d'implantation locale. En dépit d'un contexte économique local toujours difficile en 2011, le système bancaire et financier a su trouver des réponses adaptées pour continuer à financer l'économie mahoraise. La croissance de l'encours sain de crédits en 2010 (+0,5 %) et 2011 (+2,2 %) est toutefois nettement inférieure à celle des années 2007-2008 (supérieure à 30 %). La reprise observée en 2011 est portée par le maintien d'un niveau élevé d'investissement par les collectivités locales (dont l'encours progresse de 14,2 %, soit +19,9 millions d'euros) et, dans une moindre mesure, par les crédits à court terme des entreprises (+32,1 %, soit +8,4 millions d'euros) et les crédits à l'habitat des ménages (+5,8 %, soit +7,2 millions d'euros). Ceux-ci résistent en effet à l'essoufflement observé en 2011 sur les crédits d'investissement des entreprises (-6,5 %, soit une diminution de l'encours de 12,3 millions d'euros). Enfin, le risque de la place a crû sous l'effet de la crise économique et financière survenue à partir de 2008 (5,1 % de l'ensemble des concours compromis à fin décembre 2011 contre 3,3 % fin 2007). Pour leur part, les émissions nettes de billets et pièces ont continué de croître à un rythme soutenu (+21 % en 2011 en valeur après +17 % en 2010), renforçant l'utilisation de la monnaie fiduciaire comme premier moyen de paiement dans l'économie de l'île.

Principaux indicateurs financiers	2002	2011	Principaux indicateurs financiers (en millions d'euros)	2002	2011
Nombre de guichets bancaires	9	25	Ensemble des actifs financiers détenus localement	210,3	392,4
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	23	53	<i>Dont entreprises</i>	56,5	126,5
Nombre de comptes ordinaires créditeurs	20 191	52 220	<i>Dont ménages</i>	60,6	202,2
Nombre de comptes d'épargne à régime spécial	34 693	58 669	Encours de crédit sains des agents économiques ¹	306,3	747,2
Nombre de comptes créditeurs à terme	196	496	<i>Dont entreprises</i>	150,8	260,7
Nombre total de comptes	55 080	111 390	<i>Dont ménages</i>	62,5	245,6
Taux de bancarisation	35%	53%	<i>Dont collectivités locales</i>	86,4	172,1
Nombre de dossiers de surendettement	0	13	Taux de créances douteuses ^{1,2}	2,6%	5,1%

Source : IEDOM

¹ Auprès de l'ensemble des établissements de crédits (installés ou non localement)

² Créances douteuses / ensemble des concours

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2011.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de rédaction : Y. MAYET
 Editeur et imprimeur : IEDOM
 Achevé d'imprimer : octobre 2012 – Dépôt légal : octobre 2012 – ISSN 1952-9619